

14 mai 2020 – May 14th, 2020

Bulletin # 25 – 2020 : Message de l'AQTr
Suspension du traitement des commandes d'attestations papier

Le présent bulletin vise informer les écoles de conduite qu'en raison de la situation liée à la COVID-19 et de la fermeture temporaire de ses bureaux, l'AQTr n'est actuellement pas en mesure de traiter les commandes d'attestations papier.

En effet, l'AQTr est mesure d'émettre uniquement des numéros d'attestations électroniques pour le moment, et ce jusqu'à la réouverture de ses bureaux.

Conséquemment, l'AQTr recommande aux écoles de conduite de dresser une liste des élèves qui auront besoin d'une attestation papier. Lors de la reprise des opérations normales, l'AQTr sera ainsi en mesure de prioriser les commandes d'attestations en fonction des besoins des écoles et des élèves.

News Bulletin # 25 – 2020: Message from the AQTr
Suspension of the processing of paper course attestation orders

This news bulletin is to inform driving schools that, due to the COVID-19 situation and because of the temporary closure of its offices, the AQTr is currently unable to process paper course attestations orders.

Indeed, the AQTr is only able to issue electronic attestation numbers for the time being and until its offices reopen.

Consequently, the AQTr recommends that driving schools establish a list of students who will require a paper course attestation. When normal operations are resumed, the AQTr will therefore be able to prioritize the attestation orders based on the needs of the schools and the students.